

ROSEL *Infos*

n° 59

novembre

Directeur de la
publication :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Danielle DUBERT
Bernard LEMANISSIER
Catherine LE NY

renseignements sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel:
mairie-rosel@wanadoo.fr

Site: www.rosel.fr

Le mot du maire :

En ce début d'automne, période de rentrée scolaire, la municipalité de ROSEL a voulu, à sa manière, marquer cet événement en retraçant l'histoire de l'école de ROSEL.

Cette idée nous est venue suite à la découverte de documents afférents à cette école et datant de 1880 à 1960. Des registres d'appel et des registres d'immatriculation ont été retrouvés dans le grenier du centre d'animation de LASSON ROSEL. Ce centre qui était le groupe scolaire réunissant les enfants de LASSON et de ROSEL de 1961 à 1983 a dû fermer en 1983, faute d'effectif !

Mais avant 1961, où étaient scolarisés les petits Roselois ?

Un document retrouvé dans les archives de la mairie fait état, avant 1834, de la présence d'une école installée dans une ancienne étable. En 1834, suite à une vente par adjudication d'une maison devant cette étable, la commune de ROSEL a acquis cette propriété afin d'y installer l'école que les lois Jules Ferry de 1882 rendront obligatoire. Ce bâtiment se situait au niveau du parking de la mairie rue Boulay. En 1961, la municipalité a décidé la fermeture de son école faute d'élèves.

Ces registres d'appel et ces registres d'immatriculation, Danielle DUBERT et Françoise LEFRANCOIS les ont étudiés et présentés lors de l'exposition « AU TEMPS DE L'ECOLE DE ROSEL », le dimanche 24 octobre. Une ancienne classe a été reconstituée, avec pupitres, cartes murales et tableau noir. 13 panneaux ont retracé la vie de l'école de Rosel et, à travers elle, la vie de notre commune.

Cette journée du 24 octobre a été un grand succès. Nous avons eu beaucoup de visiteurs, jeunes et moins jeunes, tous très intéressés.

L'après midi fut marqué par la visite d'une institutrice ayant enseigné dans notre commune de 1957 à 1959. Quel bonheur quand elle a retrouvé quelques uns de ses anciens élèves ! Que de souvenirs ont resurgi des mémoires après plus de 50 ans ! Cette rencontre a été un moment fort de l'après midi, très émouvant.

Bien à vous.

Véronique MASSON

VIE PRATIQUE

CENTRE D'ANIMATION LASSON-ROSEL

3 EME TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

Le samedi 9 octobre dernier s'est déroulé le 3^{ème} tournoi de tennis de table des communes de Lassel et de Rosel. C'est l'aboutissement de l'année d'un groupe de pongistes qui s'entraîne deux fois par semaine sous le préau du Centre d'Animation, le mercredi soir à partir de 17 heures et le dimanche matin de 10 h à 12h. Que ceux qui aiment taquiner la petite « baballe blanche » n'hésitent pas à rejoindre ce groupe! Vous pouvez aussi contacter Michel Lucas, l'animateur principal.

36 pongistes très décidés à en découdre, parmi eux 11 jeunes de moins de 21 ans et 6 femmes. 21 joueurs ont été qualifiés au premier tour et 8 au deuxième tour pour les 1/4 de finales.

Se sont retrouvés en finales :

- pour les jeunes :
Merwan LUCAS et Sébastien ROSE,
le vainqueur est **Merwan LUCAS**

- pour les femmes:
Marie LUCAS et Evelyne FERREY,
la vainqueur est **Marie LUCAS**.

La grande finale opposait:
Dominique ROMAIN et
Guillaume VAILLANT.
le vainqueur est :

Dominique ROMAIN.



Devant des spectateurs enthousiasmés par la qualité de jeu des finalistes, les Maires des deux communes et le Président du Centre ont remis, solennellement, une coupe à chacun des lauréats et donné rendez-vous aux compétiteurs et aux spectateurs l'année prochaine. La journée s'est achevée autour du pot de l'amitié.

VIE PRATIQUE

FOULEES DE LA MUE

LE 14 NOVEMBRE APPROCHE....

C'est la date de la 16^{ème} édition des Foulées de la Mue.

Toutes les informations sur la course figurent sur www.rosel.fr et bien sûr sur www.lamuse.org. Nous rappelons que, pendant cette manifestation la circulation sera réglementée sur la commune de Rosel.

Les habitants ayant besoin d'un « laissez-passer » (pour recevoir des parents ou amis, ou pour des impératifs d'accès pour des soins) sont priés de se faire connaître en mairie. Ceci évitera les risques d'incompréhension avec les bénévoles en charge de la circulation et de la sécurité.

D'autre part, un arrêté municipal est pris, demandant aux riverains des chemins du Clos Joli et Francis Russel de ne pas stationner leurs véhicules pendant la course (de 8h à 12h), pour des raisons évidentes de sécurité, pour les coureurs comme pour les véhicules.

L'Association La Muse adresse à tous ses salutations sportives et vous remercie pour votre compréhension.

DECORATIONS DE NOËL

Nous recherchons activement des « Petites Mains », comme on dit dans les ateliers de haute couture ! Leur travail ? Confectionner, dans une ambiance conviviale, les centaines de « nœuds », de « guirlandes » et de « boules » qui embelliront nos rues et nos bâtiments publics pendant la période des fêtes de fin d'année ! Si vous aimez le bolduc, le fil de fer, les papiers en or et argent...alors vous êtes notre femme et/ou notre homme (mais oui messieurs on peut vous occuper sainement...). Venez donc jeter un petit coup d'œil !

ENTREE LIBRE A LA MAIRIE A PARTIR DE 20 H 30

LES 16 NOVEMBRE, 23 NOVEMBRE ET 30 NOVEMBRE ! Vous avez donc le choix !

LE REPAS DES AINES

DIMANCHE 10 OCTOBRE 2010
A LA SALLE DES FÊTES



Foyer des jeunes

Depuis quelques mois nous sommes confrontés à de sérieux problèmes d'incivilité de nos ados fréquentant le foyer. Plusieurs rencontres d'explication avec les parents ont eu lieu en Mairie. Suite à des actes illégaux dont les auteurs ont été clairement identifiés, des expulsions temporaires ou définitives ont été prononcées, deux réunions avec les jeunes ont été organisées au foyer pour les sensibiliser et leur rappeler leurs engagements écrits, signés et cosignés par leurs parents.

Malheureusement vers les mois de mai/juin une série de graves détériorations de matériel a eu lieu, notamment de grands carreaux, dont un « sécurité », des meubles, une porte, la vaisselle cassée et même pilée puis répandue sur les pelouses à l'extérieur.... Nous en sommes à plus de 1 000€ de dégâts.

Une nouvelle réunion s'est déroulée avec une dizaine d'ados mais n'a pas eu l'effet escompté. Les problèmes perdurant, la décision de fermeture du foyer a été envisagée.

Un courrier, en date du 11 juin, a été adressé à chacune des 26 familles concernées sur nos deux communes les informant de la fermeture du foyer et d'une réouverture conditionnelle : que les auteurs des dégradations se fassent connaître et remboursent les dégâts, l'argent public ne doit pas servir à ce genre de dépenses !

A ce jour aucun ado ne s'est présenté et aucun parent n'a réagi ! Silence total sur toute la ligne !

Après concertation avec les Maires des deux communes, madame Masson et monsieur Bourguignon, la fermeture du foyer est donc maintenue et la réouverture ne pourra être ré-envisagée que dans le cadre d'un projet construit et responsable...

Le Président Bernard Lemanissier

Faute de participants (entre 1 et 4 jeunes) les activités du samedi après midi pour les plus jeunes ne sont pas reconduites, l'A.L.J. (Association Loisirs Jeunesse), qui en était le pilote, s'est retirée mais envisage d'assurer quelques activités au cours de l'année. La première a eu lieu le 26 OCTOBRE au centre, de 19 h à 22 h, le thème en était SOIREE RACLETTE +Film, 16 jeunes ont participé.

NOTRE MARCHÉ

Le BEAUJOLAIS NOUVEAU arrivera à LASSON-ROSEL le mercredi 24 Novembre, dégustation vente.

UN POISSONNIER devrait nous rejoindre début décembre.

Comme l'année dernière VIN CHAUD/CHOCOLAT sur le marché précédent NOEL.

COMITE DE JUMELAGE ROSEL-LASSON

VOYAGE A PARIS

Le voyage annuel à Paris organisé par le comité de jumelage, aura lieu cette année le samedi 4 décembre.

> Départ Lasson 6h30. Retour vers 22-23h. Journée libre à Paris. Coût : 33€ par personne.

> ...une occasion pour flâner dans un Paris illuminé, faire des achats de Noël, visiter l'exposition " Monet" au Grand Palais....et tant d'autres choses....

> Ce voyage est ouvert à tous.

> Pré-inscriptions auprès de Lydie Haret : 02.31.80.33.75

Séance du 15 septembre 2010

I - CREATION DE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE

Création d'un poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe, afin de remplacer Mme PACCHIANI. Ce poste est pourvu par Mme Isabelle LEFEVRE.

II - AGENDA 21

L'agenda 21 (21 comme 21^{ème} siècle) est un projet dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Il s'agit d'un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Afin de mettre en place ce projet, un groupe de travail a été constitué.

III - PRESENTATION DE LA FREDON

La FREDON est une Charte d'entretien des espaces publics entre la commune et des Partenaires.

Cette charte comporte 3 niveaux d'engagement, aussi bien de la part de la commune que des partenaires.

1^{er} : TRAITER MIEUX, 2^{ème} : TRAITER MOINS, 3^{ème} : NE PLUS TRAITER DU TOUT CHIMIQUEMENT.

Les partenaires s'engagent à apporter à la commune signataire, une aide technique et un appui financier.

Après un contrôle du respect des engagements pris par la commune, ils lui attribuent un LABEL.

Suite à cette présentation, le conseil municipal décide de reporter l'adhésion. Il en sera discuté lors de la commission « Agenda 21 ».

IV - RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LES DECHETS MENAGERS

Le poids des déchets enfouis a diminué de 9 kg/habitant/an, tandis que celui des déchets recyclables a progressé de 8,5 %. Cette hausse a été obtenue en permettant aux usagers de déposer leurs journaux et magazines dans les sacs jaunes. Au total, ce sont 242 kg/habitant/an, qui ont été collectés, auxquels il faut ajouter 385 kg/habitant, déposés à la déchetterie.

Malgré les nombreuses recommandations, le tri sélectif peut encore être amélioré. Pour l'année 2010, le taux de la taxe est de 17,73 % ; cela représente une somme égale à celle de l'année 2004.

La campagne de distribution de composteurs a donné satisfaction. Si vous souhaitez obtenir cet équipement, adressez vous au SEROC (02 31 51 69 60) ou à la Mairie.

V - RAPPORT ANNUEL 2009 SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Syndicat d'adduction d'eau potable de Bretteville l'Orgueilleuse :

Exploitant : la SAUR. 9 communes adhérentes pour 7.981 habitants et 3.043 abonnés.

Le syndicat a une production propre par le forage du Vauculey. La qualité de l'eau distribuée est satisfaisante. Un abonné consommant 120 m3 paiera, en 2010, entre 206,32 € et 225,72 €.

Syndicat d'adduction d'eau potable de Caen Ouest :

Exploitant : la SAUR . 7 communes adhérentes pour 5.355 habitants et 2.178 abonnés. Le syndicat achète à la ville de Caen. La qualité de l'eau distribuée est satisfaisante.

Un abonné consommant 120 m3 paiera 234,56 €, en 2010, soit 1,95 €/m3.

L'assainissement de la commune de Rosel :

Exploitant : La Nantaise des eaux. Le réseau collecte les eaux usées provenant de 521 habitants. Les effluents sont traités par le réseau d'assainissement de la communauté d'agglomération de Caen-la-mer.

Un abonné consommant 120 m3 paiera 240,12 € en 2010, soit 2,00 €/m3.

.../...

VI – BILAN SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Traversée du bourg de ROSEL

Le projet a été remis aux services techniques du Conseil Général pour étude. Quelques remarques ont été significatives.

Une rencontre est prévue le mercredi 22/09/2010 avec le maître d'œuvre ACEMO. A la suite de cette réunion, un chiffrage sera fait et envoyé au Conseil Général.

Une demande de subvention sera faite au Conseil Général au titre des amendes de police ainsi que pour la pose des bordures de trottoirs.

Traversée du Hameau de Gruchy

Devant le non avancement des négociations avec les propriétaires, un courrier a été adressé à Madame d'ORNANO, Président du Conseil Général afin de faire accélérer les procédures.

VII – QUESTIONS DIVERSES

1/Nous avons obtenu 5.267 € de subvention au titre des petites communes rurales pour les travaux d'eaux pluviales.

2/Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles pour faire les décorations de Noël. Toutes les personnes qui veulent participer peuvent venir le Mardi soir à 20h30 à la Mairie. Nous commencerons le Mardi 26 Octobre 2010.

3/Désormais, Le « ROSEL Infos » sortira 3 fois par an, soit en Janvier, Mai et Octobre.

MUE'SIQUE

L'association Mue'sique a repris ses activités le 13 septembre avec un nombre satisfaisant d'adhérents, ce qui est pour nous un gage de reconnaissance de la qualité de nos professeurs. Les cours dispensés sont : l'éveil musical et la flûte à bec pour les plus petits. Piano, guitare classique et électrique, saxophone, flûte traversière, violon et clavier sont pratiqués par des enfants, des adolescents et des adultes.

Des cours de solfège sont dispensés gratuitement pour les instrumentistes et séparément pour toute personne désirant apprendre le solfège.

Il est toujours possible de s'inscrire dans certains cours. Les coordonnées des professeurs ainsi que les jours et horaires vous seront donnés sur simple demande via l'adresse internet du site mue-sique@laposte.net ou par l'intermédiaire des membres du bureau.

Notre calendrier de l'année s'étale sur 33 semaines de cours.

Des auditions sont proposées aux élèves qui se produisent devant un public, chaque fin de trimestre, les vendredi 11 décembre et mardi 14 décembre, les vendredi 15 avril et mardi 19 avril, puis les vendredi 17 juin et mardi 21 juin. Elles sont gratuites et ouvertes à toute personne désireuse de découvrir le travail fait par les élèves.

Les cours sont répartis dans des locaux généreusement mis à notre disposition par les municipalités de Lasson – centre d'animations pour la musique et salle des fêtes pour la gymnastique-, Rosel – presbytère pour les cours de musique et le stage de Pâques - et, depuis l'an dernier, Cairon – bâtiment de la mairie.

Un stage de pratique musicale en groupe sera, cette année encore, proposé pendant les vacances de Pâques, les 27, 28, 29 avril 2011. Chaque groupe se produira en public lors de la fête de fin d'année parmi de nombreuses prestations des professeurs, d'élèves solistes ou avec leurs professeurs, le 26 juin 2011.

Les membres du bureau vous remercient pour la confiance que vous leur accordez.

Pascal Jeanne : 02 31 26 04 06
Delphine Le Guyader : 09 75 53 17 76
Isabelle Monnet : 02 31 96 39 24
Chantal Richarz : 02 31 26 51 47

LA SOIREE PRESBYTERE

OMAHA BEACH : LE CIMETIERE AMERICAIN

Le mardi 19 octobre à 20h30, Geert VAN DEN BOGAERT, guide au cimetière américain, nous a parlé avec beaucoup de talent et d'intérêt de la création et de l'évolution de ce site. Pour commencer, il nous a présenté un historique de la politique de l'Amérique, désireuse d'honorer dignement ses combattants morts sur les champs de bataille et de leur donner une sépulture convenable.

Dès 1861, lors de la guerre de sécession l'armée américaine a commencé à s'occuper de leurs morts, ce qui n'était pas le cas en Europe. Depuis cette époque, chaque armée dispose d'une équipe spécialisée chargée de relever les victimes au plus vite après leur décès, de les identifier, de récolter leurs effets personnels pour remise ultérieure à la famille et de les inhumer.

C'est ainsi qu'est né l'immense cimetière d'Arlington en Virginie (sur des terrains ayant appartenu au général LEE) les combattants Sudistes comme les Nordistes y sont Enterrés. Aujourd'hui il compte près de 290 000 sépultures. Au cours de la première guerre mondiale fut créé le plus grand cimetière militaire américain existant en France, à Romagne- sous-Montfaucon en Lorraine, regroupant les tombes de 14246 soldats américains.

Pour Omaha, cela a commencé dès le matin du 6 juin: les équipes chargées des morts, ne pouvant, sous la mitraille, effectuer leur travail habituel, les victimes furent enterrées sur la plage. Quelques jours plus tard, les corps furent exhumés, identifiés (et leurs affaires personnelles réunies), puis ensevelis sur la falaise, dans un champ proche de l'actuel emplacement.

Lorsque les terrains définitifs furent attribués, les corps ont été une nouvelle fois relevés et mis en bière dans un solide cercueil, lui-même mis dans un coffre en bois afin de faciliter le transport des corps. Pour palier l'instabilité du terrain il a été posé 3500 pieux de béton qui soutiennent 19 kilomètres de poutres en béton qui délimitent les espaces réservés aux tombes et sur lesquelles sont fixées les croix. Le tout étant recouvert d'un gazon amoureusement entretenu.

Chaque fois, et quel que soit le lieu, Omaha ou USA, (car certaines familles ont choisi le rapatriement du corps). une cérémonie civile et religieuse, avec une escorte militaire, est célébrée pour l'inhumation définitive. Au cours de cette cérémonie, on procède au pliage très particulier du drapeau. M. Van Den BOGAERT avait apporté la bannière étoilée et, accompagné d'une collègue habitant Lasson, nous fit une démonstration de ce pliage en triangle : on part de l'angle opposé aux étoiles en faisant un triangle à angle droit, puis, de pliage en pliage, chacun ayant une dédicace précise, on se retrouve avec un coussin en triangle sur lequel on ne voit que les étoiles.

Emporté par sa passion, M. VAN DEN BOGAERT a su nous tenir en haleine, nous faisant profiter de ses recherches personnelles et nous montrant de nombreuses photos, dont certaines très anciennes et inédites. Nous avons aussi connu de grands moments d'émotion quand s'affichaient à l'écran les visages juvéniles et souriants des hommes qui reposent désormais à Omaha. La moyenne d'âge est d'à peine de 24 ans ! Emotion encore avec les photos des vétérans revenus sur les tombes de leurs camarades tombés à leur côté et des familles fleurissant les tombes de leurs proches.



Omaha aujourd'hui :

60 personnes y travaillent : 4 Américains pour la Direction, 19 guides permanents, les autres personnels étant issu de la proche région.
 9387 tombes : 4 femmes, un père et son fils, 43 paires de frères (dont 30 enterrés côte à côte), 3 paires de jumeaux, deux fils de Théodore ROOSEVELT, 26ème Président des Etats-Unis.
 Un million de visiteurs par an, (1 800 000 l'année du soixantième), 1 centre d'accueil, 200 Vétérans ou familles reçus chaque année. Budget annuel : environ 5 millions de dollars.



Cette présentation nous a aussi permis de rétablir certaines vérités, notamment, et contrairement à ce que nous disons depuis longtemps, Omaha n'est pas en Amérique mais... en France !!! L'Etat français, après la Libération, a acheté les terrains et les a mis à disposition des Américains sous forme de concession à perpétuité. Pas d'extraterritorialité ! De même, les arbres ne sont pas taillés en forme de parachute et les croix ne regardent pas vers L'Amérique, mais vers la statue qui symbolise l'esprit de la jeunesse américaine.

SOUVENIR ET HOMMAGE A Mme JEANNE JEANNETTE

Madame Jeannette s'est éteinte le 3 mai 2010 dans sa maison de Gruchy où elle a élevé huit enfants. Elle n'était arrivée à Gruchy que très peu de temps avant le Débarquement pour... faire la connaissance de sa future belle-famille ; elle s'appelait alors mademoiselle Guilbert ; les événements du 6 juin l'ont contrainte à rester à Gruchy. Si ses voisins et amis tiennent à saluer sa mémoire, c'est parce que, pendant la guerre elle œuvra au bénéfice de ses concitoyens rosellois.



elle fit partie de la quarantaine de personnes qui, les caves de monsieur et madame Lefevre. Elle cette difficile vie souterraine. Elle était toujours n'a jamais hésité à sortir, en compagnie de tôt le matin et tard le soir, pour aller traire les très près du dépôt des Allemands. Elles ravitaillement des réfugiés de la cave ! couvre-feu alors strictement imposé, elle allait à Quel que soit le temps, bravant le pied de maison en maison, aussi bien dans Gruchy que dans le bourg de Rosel, pour soigner, faire des piqûres et apporter son soutien à ses compatriotes.

M. et Mme Pouchin faisaient partie des réfugiés de la cave. Madame Pouchin nous a longuement parlé de cette difficile période, des événements, de la vie quotidienne et de madame Jeannette qui, avec d'autres, fit preuve d'un grand courage. Son nom est cité à plusieurs reprises dans les Mémoires de monsieur Pouchin. Madame Jeannette laisse à son entourage le souvenir d'une voisine aimée, discrète et agréable. Le Maire et le Conseil Municipal s'associent à cet hommage.

DEROULEMENT DES CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2010

Cérémonie au monument aux morts de LASSON : 8h40
 Cérémonie au monument aux morts de ROSEL : 9h
 Cérémonie au monument aux morts de ROTS : 9h30
 Café offert par la municipalité de ROTS
 Messe à CARPIQUET à 10h30

L'exposition présentée le 24 octobre a rassemblé un grand nombre de personnes autour de 13 panneaux réalisés par Danielle Dubert et Françoise Lefrançois. Au départ de cet intéressant travail, des documents retrouvés dans les archives de Rosel : des registres matricules, dont le plus ancien fait état de 2 inscriptions d'élèves en mars 1882 (année où la scolarité devient obligatoire) et des registres d'appel de 1924 à 1961. L'étude de ces documents a permis de faire revivre les instituteurs, les élèves et le fonctionnement de l'école de ce petit village rural qu'était Rosel à la fin du XIXe siècle et dans la première moitié du XXe.

Des vitrines exposaient les registres de l'école, d'anciens manuels, des cahiers d'autrefois, des plumiers, des porte-plume, des encriers, etc..., aimablement prêtés pour la circonstance.

Dans l'après-midi, madame MANNONE (autrefois mademoiselle TARRIDE), institutrice à Rosel de 1957 à 1959, nous a honorés de sa présence et a fait ainsi un immense plaisir à ses anciens élèves.

Tout au long de la journée, des animations ont permis de recréer l'atmosphère d'une classe d'autrefois, avec dictée le matin, écriture à la plume l'après-midi, sous la houlette d'un maître à blouse grise, Jean-Marie Lefrançois.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette exposition !



TRAVAUX PRATIQUES

ECRITURE

HORTOGRAF



VOYAGE DU COMITE DE JUMELAGE ROSEL-LASSON

Du 28 octobre au 01 novembre, 36 concitoyens (29 adultes et 7 enfants de moins de 16 ans) se sont rendus à GOODLEIGH, charmant petit village dans le Devon, jumelé avec nos communes.

Les anciens « twinners » (comme il sied de dire quand on est initié...et que l'on connaît un peu d'anglais !) ont retrouvé les familles anglaises qu'ils fréquentent depuis plusieurs années et trois nouveaux ont découvert les joies de la vie familiale Outre-Manche ! Ce fut l'occasion de voir tomber le fameux préjugé : la cuisine anglaise est excellente ! Et d'apprécier un accueil particulièrement chaleureux !

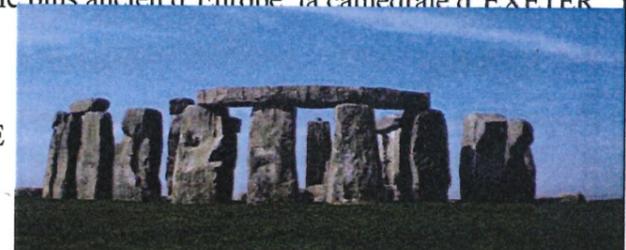
Nous avons visité STONEHENGE, le centre mégalithique le plus ancien d'Europe, la cathédrale d'EXETER capitale du Devon et les environs de Goodleigh...

D'aucuns ont aussi découvert une salle de traite entièrement robotisée, ce qui ne les a pas empêchés certains de déguster du VRAI LAIT DE VACHE sortant du pis!

Le samedi soir, dans la salle municipale, rendez-vous des Twinners français et anglais pour la dégustation d'un repas préparé par nos hôtes, suivie de jeux divers et variés qui ont égayé avec succès la soirée !

Le prochain rendez-vous, c'est la venue des Anglais en 2011 !

L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE JUMELAGE AURA LIEU LE 7 DECEMBRE.



DATES A RETENIR

NOVEMBRE 2010

9 NOVEMBRE	CONFERENCE AU PRESBYTERE SUR LA CHINE
14 NOVEMBRE	LES FOULEES DE LA MUE
16 NOVEMBRE	PREPARATION DES DECORATIONS DE NOEL
23 NOVEMBRE	PREPARATION DES DECORATIONS DE NOEL
24 NOVEMBRE	SOIREE BEAUJOLAIS SUR LE MARCHE
30 NOVEMBRE	PREPARATION DES DECORATIONS DE NOEL

DECEMBRE 2010

4 DECEMBRE	JOURNEE LIBRE A PARIS ORGANISEE PAR LE JUMELAGE
4 DECEMBRE	LE MATIN, POSE DES DECORATIONS DE NOEL DANS LA COMMUNE
7 DECEMBRE	ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE JUMELAGE
14 DECEMBRE	CONFERENCE AU PRESBYTERE
18 DECEMBRE	JOURNEE DU PERE NOEL AVEC SPECTACLE ET GOUTER
22 DECEMBRE	VIN CHAUD/ CHOCOLAT SUR LE MARCHE

JANVIER 2011

11 JANVIER	CONFERENCE AU PRESBYTERE
15 JANVIER	VŒUX DU MAIRE
21 JANVIER	ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION LA MUSE
22 JANVIER	COLLECTE DE SANG A BRETTEVILLE L'Org SALLE OMNISPORT 9H-13H

MARS 2011

19 MARS	LE LOTO DU COMITE DE JUMELAGE
---------	-------------------------------

AVRIL 2011

5 AVRIL	COLLECTE DE SANG A BRETTEVILLE L'Org SALLE OMNISPORT 16H-20H
16 AVRIL	REPRESENTATION THEATRALE PAR LA TROUPE DE ROSEL-LASSON SOUS L'EGIDE DU COMITE DE JUMELAGE

Directeur de
publication
Véronique

Réalisation

Gisèle CH
Danielle E
Bernard L
Catherine

renseign
publicati

Tel.: 02

Courrie
mairie-

Site: w